

Procès-verbal du Conseil de Faculté du 30 juin 2022

Membres présents : M. Jean-François BEYNEL (membre extérieur) - Mme Marie-Emma BOURSIER (Doyen sortant) - M. Paul BRÉANT - Mme Camille CAYOL - Mme Mélanie CLÉMENT-FONTAINE - Mme Lise CORNILLEAU - Mme Marie-Blanche DEVAUX - M. Hakim HADJ-AISSA - M. Patrick JACOB - Mme Victoire LASBORDES - M. Franck MONNIER (Doyen élu) - Mme Sophie PETITRENAUD - M. Olivier PLUEN

Membres avec procuration :

Mme Muriel CHAGNY donne procuration à M. Hakim HADJ-AISSA
M. Patrick HASSENTEUFEL donne procuration à Mme Marie-Emma BOURSIER
M. Christophe HUE (membre extérieur) donne procuration à M. Patrick JACOB
Mme Marion LEVRAUD donne procuration à Mme Camille CAYOL
Mme Wafa NABIL donne procuration à Mme Marie-Blanche DEVAUX
M. Terry OLSON (membre extérieur) donne procuration à Mme Marie-Emma BOURSIER

Membres excusés : M. Thibault BONNAUD (étudiant) - Mme Clémence CAMELOT (étudiante) - Mme Marion CARIOU (étudiante) - M. Marc MANDICAS (membre extérieur) - M. Rafaël SERZIALE (étudiant) - Mme Lya ZHANG (étudiante)

Membres invités : Mme Pascale BERTONI - M. Thibaut FLEURY-GRAFF - Mme Carole MARINHEIRO - Mme Véronique MOREAU - M. Stéphane OLIVESI - M. Jean-Luc PENOT

Membres invités excusés : M. Jacques de MAILLARD - Mme Mélanie RAVET - M. Laurent WILLEMEZ - Mme Nathalie WOLFF

Invité exceptionnel : Alexis CONSTANTIN

Madame le Doyen ouvre la séance à 10h10.

Madame le Doyen fait un point sur les différentes procurations.

1- Approbation du procès-verbal du Conseil de Faculté du 20 mai 2022

Vote : à l'unanimité

VOLET STATUTAIRE

2- Élection du nouveau Doyen de la Faculté

Madame le Doyen Marie-Emma BOURSIER présente le seul candidat à sa succession Monsieur Franck MONNIER, vice-doyen en charge des enseignements et de la formation, maître de conférences en histoire du droit.

Avant de lui donner la parole, elle remercie les membres du Conseil de leur bienveillance pendant ces cinq années, de leur intelligence collective et de leur soutien à chercher des solutions aux nombreuses crises ou défis traversés : la loi ORE, Parcoursup, les MC2C, le groupe de travail préfigurant l'École Gradué de droit et la crise du COVID qui nous a conduits à réagir dans l'urgence et dans l'intérêt de nos étudiants.

Monsieur Franck MONNIER prend la parole, la remercie pour tout le travail accompli dans des moments particulièrement difficiles et s'adresse aux membres du Conseil en ces mots : « Notre communauté universitaire nous a tous élus pour la représenter dans ses diverses composantes, que ce soit les enseignants-chercheurs, les personnels administratifs et les étudiants. C'est aussi une ouverture vers le monde professionnel puisque les membres extérieurs viennent apporter un soutien fort et un éclairage précieux à nos décisions facultaires. Mon programme a obtenu le soutien des enseignants-chercheurs qui ont été élus dans les collèges A et B et j'ai donc à ce titre l'honneur de soumettre ma candidature à la succession du Doyen BOURSIER. Les chantiers qui nous attendent sont nombreux et le premier d'entre eux c'est bien évidemment la fusion dans l'Université Paris-Saclay. Mais avant d'atteindre cet objectif qui n'est pas des moindres, il faudra continuer à tisser les liens avec l'École Gradué de droit pour ce qui est des formations de second cycle et de notre recherche, songer à intégrer nos licences dans Paris-Saclay, resserrer les liens avec l'IEP et les différents partenaires institutionnels, se soucier du devenir de notre Institut d'Études Judiciaires et renforcer la mention Droit qui demeure la mention UVSQ, songer aux réformes à venir des modalités de contrôle des connaissances et mettre en place la plateforme « trouver mon master ».

Monsieur Alexis CONSTANTIN prend la parole pour saluer le travail accompli et l'investissement dont a fait preuve Madame Marie-Emma BOURSIER, notamment pendant la période compliquée liée à la crise sanitaire. Le dialogue fluide avec la direction de la composante a fait émerger une manifestation très forte de la part de la présidence de soutenir notre Faculté avec des preuves concrètes en terme notamment de postes.

La candidature de Monsieur Franck MONNIER est soumise au vote à bulletins secrets des membres du Conseil et la séance est suspendue pour organiser le scrutin.

Vote : à l'unanimité

Monsieur Franck MONNIER remercie le Conseil de cette élection et propose qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour à savoir un vote sur l'honorariat de Madame Marie-Emma BOURSIER. Ce point est accepté et il est procédé au vote à bulletins secrets.

Vote : à l'unanimité

Madame Marie-Emma BOURSIER devient Doyen honoraire.

3- Information sur la composition de l'équipe décanale

Monsieur le Doyen Franck MONNIER informe les membres du Conseil de la composition de son équipe de direction qui s'inscrit en grande partie dans la continuité de l'équipe décanale précédente :

- *Vice-doyen à la recherche* : Madame Mélanie CLÉMENT-FONTAINE.
Comme vous le savez, notre enseignement de spécialité prend tout son sens dans la mesure où il repose sur la recherche déployée par nos quatre laboratoires adossés à cette Faculté. Il nous faut également compter sur l'organisation des institutions partagée entre l'Université Paris-Saclay et l'Université de Versailles-Saint-Quentin sans oublier l'évaluation de nos laboratoires par le HCERES
- *Vice-doyen aux enseignements et à la formation* : Monsieur Hakim HADJ-AÏSSA. Ses missions : Parcoursup, le groupe de travail licence, l'application du prochain contrat quinquennal et de la future réforme des modalités de contrôle des connaissances et des compétences, la coordination entre les équipes enseignantes et de scolarité.
- *Vice-doyen aux relations internationales* : Monsieur Patrick JACOB (prolongation du vice-décanat).
Souhait de développer les partenariats institutionnels avec les universités étrangères, particulièrement européennes, au sujet de la mobilité enseignante. Par ailleurs, le suivi absolument nécessaire des étudiants en échange à l'étranger est extrêmement chronophage : un chargé de mission devrait assurer cette mission.
- *Vice-doyen à la culture* : Madame Nathalie WOLFF (prolongation du vice-décanat).
Elle a ouvert de très nombreuses opportunités à nos étudiants : ciné-débats, séances de théâtre-débats, rencontres avec les auteurs, séminaires d'ouverture organisés dans des musées (notamment dans la maison de Victor Hugo), l'organisation à l'Assemblée nationale de la reconstitution des débats autour de la loi ouvrant le droit à l'interruption volontaire de grossesse et l'organisation au Sénat de la reconstitution du procès des médecins nazis à Nuremberg. Toutes ces manifestations sont visibles localement et nationalement et qui aident nos étudiants à avoir la hauteur de vue que nous attendons de juristes et de politistes.
- *Chargée de mission à l'École universitaire premier cycle* : Madame Sophie PETITRENAUD.
Cette mission est importante puisqu'une partie de nos licences vont être déversées dans Saclay. Les informations circulant difficilement, le suivi du dossier est plus que nécessaire.
- *Chargée de mission aux partenariats* : Madame Victoire LASBORDES de VIRVILLE.
Les partenariats sont particulièrement riches à la Faculté, tout particulièrement avec les juridictions des départements, le Barreau de Versailles, les nombreux cabinets, les entreprises et dans un avenir proche avec les lycées de façon à mieux préparer les élèves des Yvelines à devenir nos étudiants.

Monsieur Jean-François BEYNEL, premier président de la Cour d'appel de Versailles annonce que l'année prochaine il y aura de gros recrutements d'assistants de justice et de juristes assistants.

- *Chargée de mission à la coordination entre les masters :* Madame Alexandra SERINET

Il s'agit d'une double coordination avec les masters : d'une part, entre la direction des masters et l'équipe décanale et d'autre part, entre nos masters et l'École Gradué de droit même si ces liens sont naturellement resserrés en raison des fonctions occupées par Monsieur Thibaut FLEURY-GRAFF à la direction de cette instance.

- *Chargé de mission aux outils numériques :* Monsieur Raphaël MATTA-DUVIGNAU. L'enjeu sera, pour lui et pour nous à travers lui, de développer l'utilisation des outils numériques au profit notamment de nos laboratoires de façon à contribuer à la visibilité d'une recherche déjà riche et déjà foisonnante. Ce sera également la possibilité pour lui de développer de façon raisonnée et maîtrisée l'utilisation des outils numériques dans l'enseignement en lien avec cette plateforme de télé-enseignement que nous avons tous découvert dans la douleur au moment de la crise sanitaire.

4- Information sur l'élection de deux personnels BIATSS au Conseil de Faculté

Le Conseil accueille deux nouveaux représentants des personnels BIATSS, Mesdames Camille CAYOL et Marion LEVRAUD élues en remplacement de Mesdames Julie DION et de Nadège LÉARD.

VOLET PEDAGOGIQUE

5- Information sur les bornes de stages de masters

Monsieur le Doyen informe que l'année universitaire 2021-2022 nous a permis de bénéficier de conditions dérogatoires pour les stages, notamment les stages de masters 2 puisque nos étudiants pouvaient effectuer un stage tardivement, c'est-à-dire jusqu'au 15 décembre, en raison des circonstances exceptionnelles imposées par la pandémie. S'agissant de l'année universitaire 2022-2023, aucun stage ne sera autorisé au-delà du 31 août pour les étudiants inscrits de la L1 au M1. Quant aux masters 2, les stages seront possibles jusqu'au 24 novembre 2022 pour les formations UVSQ et jusqu'au 30 novembre 2022 pour les formations Paris-Saclay.

6- Information sur la certification en anglais

Monsieur le Doyen informe que, par un décret datant de 2020, le gouvernement avait décidé de conditionner la délivrance du diplôme de licence au passage, sans obligation de réussite, d'une certification de langue. Finalement, début juin, le Conseil d'État, saisi par plusieurs associations de linguistes, a annulé ce décret au motif que, selon le code de l'éducation, la délivrance de nos diplômes ne peut

dépendre que des évaluations faites par des établissements d'enseignement supérieur accrédités ce qui n'était pas le cas des sociétés privées qui géraient le TOEIC et le TOEFL.

7- Information sur Parcoursup

Monsieur le Doyen rappelle l'investissement important des enseignants-chercheurs dans le cadre de la procédure de recrutement Parcoursup avec plusieurs centaines de dossiers ouverts, lus, étudiés et évalués. Après le classement final publié, les candidats acceptent les propositions faites soit définitivement, soit les placent en attente d'un autre vœu ou les refusent.

Pour le moment, nos licences ne manquent pas de candidats :

- Licence de droit parcours droit : sur 350 places ouvertes, 170 places acceptées, le reste accepté mais sans doute en attente d'une autre affectation ;
- Licence science politique : sur 70 places ouvertes, 24 places acceptées, les autres places sont acceptées non définitivement ;

Ces deux licences (droit et science politique) ont un accès santé qui permet aux étudiants inscrits en L1 droit et L1 science politique de pouvoir entrer en première année de maïeutique, de médecine, de pharmacie ou d'odontologie. Pour ces L1 accès santé, seulement 8 places acceptées en LAS droit et 4 en LAS science politique sur les 10 ouvertes.

- Licence de droit parcours international : sur la cinquantaine de places ouvertes, 31 places acceptées ;
- Double-licence : sur les 68 places ouvertes, 49 places acceptées.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Jean-François BEYNEL annonce que l'ENM recrute actuellement autour de 330/340 auditeurs de justice, 620 recrutements sont prévus l'année prochaine. Il ajoute également que les concours de greffiers sont doublés.

Monsieur le Doyen répond que cette bonne nouvelle va certainement motiver nos étudiants de licence (module professionnalisant) et de M1.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Doyen lève la séance à 10h55.